

Extrait du Spyworld Actu

<http://ks3094133.kimsufi.com/spip.php?article11666>

Guerre sourde entre gendarmes et policiers sur le renseignement

- Renseignement - France -



Date de mise en ligne : lundi 21 septembre 2009

Spyworld Actu

Le sigle RG, qui a désigné pendant des années les Renseignements généraux, n'a pas disparu. A plusieurs reprises, ces dernières semaines, les policiers de la sous-direction de l'information générale (SDIG), héritière des RG depuis la réforme de 2008, ont eu la surprise d'entendre leurs interlocuteurs leur dire : "Ah mais vos collègues des RG sont déjà passés !" C'est arrivé, en juin par exemple, lors des élections européennes lorsqu'ils se sont présentés à la porte d'un semencier distributeur de produits Monsanto dans le Gard, où était attendu José Bové. Les collègues "RG" étaient passés : RG comme... Renseignement gendarmerie.

L'utilisation du sigle, contestée par la gendarmerie nationale mais rapportée par plusieurs policiers, révèle le climat de concurrence exacerbée qui règne entre les deux forces de sécurité dans le domaine du renseignement. Le conflit, qui dure depuis plusieurs mois, s'est encore envenimé ces derniers temps avec l'apparition dans les départements d'officiers de la gendarmerie chargés de coordonner le renseignement. Ainsi, dans son édition du 17 août, le quotidien Sud-Ouest présentait-il dans ce nouveau rôle, au sein du groupement du Lot-et-Garonne, une jeune femme, le capitaine Delphine Séguier.

Un peu partout, d'autres officiers prennent en ce moment leurs marques. En cause : la loi sur la gendarmerie du 3 août qui spécifie officiellement, pour la première fois, que la gendarmerie "contribue à la mission de renseignement et d'information des autorités publiques".

Réunis, depuis le 1er janvier, sous la même tutelle du ministère de l'intérieur, policiers et gendarmes veillent jalousement sur leurs prérogatives. Les gendarmes n'ont pas apprécié qu'à la faveur de la réforme du renseignement policier, les anciens RG, rattachés à la sécurité publique, s'organisent à l'échelon départemental.

Profitant alors de la déstabilisation des services policiers, ils ont riposté en renforçant leurs propres équipes. Les "cellules renseignement" de la gendarmerie existent depuis 1994 mais désormais les brigades territoriales, traditionnelles interlocutrices jusqu'ici des policiers ex-RG, refusent de leur donner leurs informations...

Depuis, les tensions n'ont cessé de croître. Déjà en juin, les préfets s'étaient émus de cette situation dans une note de synthèse envoyée au gouvernement. "Certains préfets, écrivent-ils en citant les départements de la Drôme, du Lot, du Pas-de-Calais, des Hautes-Pyrénées, et de la Haute-Saône, constatent que depuis la création des SDIG, la gendarmerie départementale développe des cellules de renseignement, parfois même en zone police (Pas-de-Calais), troublant ainsi les relations et la cohérence d'action des deux services." Vingt-deux préfets, précise le document, "estiment souhaitable de clarifier les attributions d'un SDIG dont la compétence départementale (...) est souvent contestée par la gendarmerie. Il s'agit avant tout d'éviter les doublons ou, au contraire, le non-traitement de données importantes, voire de perdre des informateurs désorientés"...

Gendarmes en civil

Sur le terrain, les incidents se multiplient. Et plus personne ne sait très bien qui fait quoi. C'est ainsi que le SNUlpp-FSU de l'Hérault, principal syndicat de l'école primaire, a fini par écrire en février au directeur des services départementaux de l'éducation nationale pour dire son étonnement, dates à l'appui, concernant des visites répétées de gendarmes désireux de savoir "si tout se passait bien". "Cela faisait suite à l'observation de très nombreux parents qui, au moment de l'occupation de certaines écoles, l'ont pris comme une manœuvre d'intimidation, témoigne Patrick Toledano, secrétaire régional du SNUlpp-FSU. Avec les RG, c'est plus soft, ils téléphonent."

Ulcérés, certains policiers jurent même avoir aperçu des gendarmes habillés en civil lors de manifestations, notamment dans le Nord. Cette possibilité existe, répond-t-on à la direction de la gendarmerie, mais "à titre exceptionnel, lors de manifestations violentes". Or, depuis leur réunion sous une même tutelle, policiers et

Guerre sourde entre gendarmes et policiers sur le renseignement

gendarmes sont contraints de s'entendre pour se coordonner et envoyer un même chiffrage des manifestations locales. Les territoires se confondent mais la guerre des nerfs, elle, se poursuit.

Post-scriptum :

<http://www.lemonde.fr/societe/artic...>